

AVENANT N°1 AU CONTRAT DE BAIL SIGNE LE 26/11/2024

Entre :

LA COMMUNE DE L'ESCARENE, 06440, Hôtel de Ville, Place Audriffet.

Collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département des Alpes-Maritimes dont l'adresse est Place d'Audiffret 06440 L'Escarène, identifiée au SIREN sous le numéro 210 600 573 et représentée par Madame la Maire Celine DUQUESNE,

Ci-après dénommé(e) le « Contractant »,

Et :

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Établissement public à caractère industriel et commercial dont le siège est situé 2 bis avenue du Général Leclerc – CS 30042 – 94074 Maisons-Alfort Cedex, assistant la commune au titre du régime forestier, immatriculé sous le numéro unique d'identification SIREN 662043116 RCS PARIS, agissant selon les dispositions des articles L 211-1 R 214-19 du Code Forestier et de la Charte de la Forêt Communale du 14 décembre 2016.

Le Directeur d'agence,

Représenté à l'acte par Monsieur Gildas REYTER, domicilié professionnellement au siège de l'agence territoriale Alpes-Maritimes/Var, 101 Chemin San Peyre – 83220 Le Pradet, agissant en qualité de responsable du service forêt-environnement de l'agence territoriale Alpes-Maritimes/Var, au sein de la direction territoriale Midi-Méditerranée, en vertu de la délégation numéro DDS-L-8770-25-01 du 3 mars 2025 et conformément aux articles L.211-1 et L. 221-2 du code forestier.

Ci-après dénommé(e) « l'Assistant »,

Et :

CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES

Société par actions simplifiée au capital de 950 000 euros, immatriculée sous le numéro unique d'identification 917 813 487 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, dont le siège social est situé 58 Avenue Emile Zola, Immeuble Ardeko – 92100 Boulogne-Billancourt,

Représentée par Monsieur Jérôme HARROIS, en qualité de Directeur du Patrimoine, dûment habilité(e) à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée le « Preneur »,

Ci-après dénommés ensemble les « Parties ».

PREALABLEMENT A L'OBJET DES PRESENTES, IL A ETE RAPPELE CE QUI SUIT :

Le Contractant et le Preneur ont conclu le 23/11/2023 un contrat de bail tel que modifié, le cas échéant, par un ou plusieurs avenants (ci-après dénommée la « **Convention** ») relatif à la mise à disposition d'un ou plusieurs emplacement(s) sur l'Immeuble (tel que ce terme est défini dans la Convention) dont les références sont rappelées à l'Article 1 ci-dessous, autorisant notamment l'installation et l'exploitation d'une station radioélectrique composée d'Infrastructures et d'Equipements Techniques (tel que ces termes sont définis dans la Convention).

Par le présent avenant n°1 (ci-après dénommé l'« **Avenant** »), les Parties souhaitent apporter des modifications et/ou des compléments à la Convention.

AR Prefecture

006-210600573-20260716-2882026-AI
Reçu le 17/07/2026
Publié le 17/07/2026

CECI ETANT EXPOSE, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIIT :

Article 1. Objet

L'Avenant a pour objet de modifier la Convention portant sur l'Immeuble sis à Pifourchier, 06 440 L'Escarène, références cadastrales section B parcelle 466 comme précisé à l'Article 2.

Article 2. Modifications

Les Parties conviennent de modifier les clauses de la Convention comme suit :

Les Emplacements mis à disposition se composent d'une surface d'environ 24 m2 destinée a accueillir les Infrastructures et les Equipements Techniques susvisés. Le(s)dit(s) emplacement(s) est(sont) identifie(s) sur les plans figurant en Annexe 2.

Article 3 : Continuité

Toutes les dispositions de la Convention non modifiées par le présent Avenant demeurent inchangées.

En cas de contradiction entre la Convention et les dispositions du présent avenant, ces dernières prévalent.

Article 4 : Prise d'effet et durée

Le présent Avenant prendra effet à la date de sa signature par les Parties et pour toute la durée de la Convention restant à courir.

Fait à L'ESCARENE

En 3 (trois) exemplaires originaux, dont 1 (un) pour le Contractant, 1 (un) pour l'assistant et 1 (un) pour le Preneur,

Pour le contractant,

Fait à L'Escarene, le

17/07/2026


Pour le Preneur,

Fait à, le.....

Pour l'Assistant,

Fait à, le.....

AR Prefecture

006-210600573-20260716-2882026-AI
Reçu le 17/07/2026
Publié le 17/07/2026